

Maître Chloé SOULARD, membre de la SELARL A.K.P.R., Avocat au Barreau du Val-de-Marne
demeurant 14 rue Lejemptel, 94300 VINCENNES, **Tél. : 01 43 74 74 94**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES LE JEUDI 8 AVRIL 2021 à 09 H 30

Au Tribunal Judiciaire de CRETEIL (94), au Palais de Justice, Place du Palais, Salle A (à défaut salle B),
bâtiment Nord, Rez-de-chaussée, **EN UN LOT**, au plus offrant et dernier enchérisseur, des lots ci-après désignés :

Dans un ensemble immobilier sis **à CRETEIL (94)**

2 à 8 rue Jean Mermoz

Cadastré section AM numéro 249, lieu-dit " 2 rue Jean Mermoz " pour une contenance de 20 a 88 ca

Et plus précisément **6 rue Jean Mermoz**

LOT 2023 : Dans le bâtiment 56, escalier 6, au premier étage, porte droite,

UN APPARTEMENT de trois pièces comprenant selon procès-verbal descriptif dressé
le 12 octobre 2020 par Maître Camille ELEOUET, Huissier de Justice à THIAIS (94) : une entrée, une pièce
à vivre, deux chambres dont une avec placard, une cuisine, un dégagement, une salle de bain, un cabinet
de toilettes, un séchoir, **un balcon**. **SUPERFICIE privative** (Loi Carrez, hors balcon) : **56,86 m²**

Et les 243/10.000^{èmes} de la propriété du sol et des parties communes générales.

LOT 2057 : Dans le bâtiment 56, au sous-sol, **UNE CAVE** portant le numéro 17.

Et les 3/10.000^{èmes} de la propriété du sol et des parties communes générales.

Occupation : voir sur place

Cette vente a lieu **aux requête, poursuites et diligences du Syndicat des copropriétaires de la Résidence Jean Mermoz**
située 2-8 rue Jean Mermoz à CRÉTEIL (94000), représenté par son Syndic, le CABINET OGIM, exerçant sous le nom commercial
"CABINET OGIM, BAUER & ASSOCIES", Administrateur de biens, Société par Actions Simplifiée à associé unique immatriculée au Registre du
Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 378 241 491, dont le siège social est situé 98 rue de Sèvres, 75007 PARIS, pris en la personne
de son représentant légal. Ayant pour Avocat, Maître Chloé SOULARD, membre de la SELARL A.K.P.R., Avocat au Barreau du Val-de-Marne

MISE A PRIX : 20.000 Euros (Vingt mille euros)

(Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente)

On ne peut porter des enchères qu'en s'adressant à l'un des Avocats postulant près le Tribunal Judiciaire de CRETEIL.

Fait et rédigé à VINCENNES (94), le 9 février 2021. Signé : Maître Chloé SOULARD

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CRETEIL, Bureau A17 ou A18, au rez-de-chaussée du bâtiment Marcel Proust, sur rendez-vous, les lundis et mardis de 9 H 30 à 12 H 30 et de 13 H 30 à 17 Heures, où il a été déposé
- **A Maître Chloé SOULARD**, membre de la SELARL A.K.P.R., Avocat au Barreau du Val-de-Marne, demeurant 14 rue Lejemptel, 94300 VINCENNES, **Tél. : 01 43 74 74 94**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente, consultable sur le site www.akpr.com

Sur les lieux pour visiter le MARDI 30 MARS 2021 de 14 Heures à 15 Heures